
 <p>Inspection Éducation Nationale Circonscription Mantes 2</p>	<p>École Élémentaire Pierre et Marie CURIE 36 rue des Pressoirs 78 440 PORCHEVILLE 01.34.79.61.60 0781375w@ac-versailles.fr</p>	
Compte-Rendu du Conseil d'École n°1 du 6 novembre 2018		
<p style="text-align: center;"><u>Education Nationale</u></p> <p><u>Présents</u> Mme MARCOTTE, Mme FUGEL Mme ORTIZ Mme GARRIDO Mme BUROCHAIN Mme CADOU DAL Mme BORIE M LESUR Mme BLOUQUIN Mme MEYER Mme BROUILLOU Mme BLANCHE Mme BERNABEI</p> <p><u>Absents excusés :</u> Mme GRAZIUZO, IEN Mme SPERRY, enseignante Membres du RASED</p>	<p style="text-align: center;"><u>Parents d'élèves</u></p> <p><u>Présents</u> Mme KISSI YOUSFI Rachida Mme KRICHE Leila Mme SAFFROY Magaly Mme GUEGAN Laëtitia Mme BENAROUIA Sabrina Mme TANGUY Sylvie Mme BANGOURA DIALLO Aminata Mme MORAIN Pamela Mme ABGAOU OUKFIR Sanaa M SCILLIERI Éric</p> <p><u>Absents:</u> M BUON Sébastien</p>	<p style="text-align: center;"><u>Commune</u></p> <p><u>Présents</u> M MARTINEZ, Maire Mme DHONDT, Adjointe au Maire Mme QUENTIN Marie, Responsable Service Enfance</p>

- **Tour de table** : présentation des enseignantes, parents délégués, membres de la mairie.
- **Rappel des missions du parent élu** : « *Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative. Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques. Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires. En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.* »

1. Règlement de l'école

Le projet de règlement intérieur et la charte de la laïcité à l'école ont été distribués à tous les membres en même temps que l'invitation au Conseil d'École.

Tous les membres du Conseil en ont pris connaissance préalablement, il est soumis au vote.
(RAPPEL : seuls les parents élus titulaires votent ou en leur absence un suppléant)

Abstention 0 Pour 25 Contre 0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2. Effectifs et répartition des classes

L'école compte 248 élèves à ce jour, répartis en 10 classes. Une radiation est prévue cette semaine.

Depuis la rentrée : 7 inscriptions et 7 radiations.

3. Travaux

Pas de gros travaux récents.

Des interventions de maintenance ont été demandées et réalisées de manière très réactive. (Réglage de l'heure de la sonnerie, sécurité des fenêtres du 2^e étage, serrure du portail rue des pressoirs, ...)

Il reste encore à voir pour le portail de la cour côté Grande Rue.

Les serrures sont très capricieuses, il nous est parfois impossible d'ouvrir ou de fermer à clef (ce qui est valable pour beaucoup de portes de l'école). En théorie, le portail ne peut être ouvert sans clef, mais une technique, qui commence à se répandre parmi élèves et adultes permet son ouverture...

La société RISP est passée à l'école le 22 octobre. Le PC de direction a été changé, et l'ancien a été installé en Salle des maîtres. Les anti-virus ont été mis à jour, sauf pour les ordinateurs de Mmes MARCOTTE et ORTIZ

Mme QUENTIN précise que ce sont des versions provisoires, et les définitives seront installées prochainement.

4. Sécurité : Évacuation et PPMS

Évacuation

Le premier exercice incendie a été effectué le 11/10 durant la Commission de Sécurité. Cette commission se compose de 2 personnes de la Sous-préfecture, le Lieutenant-Pompier, Monsieur le Maire, deux représentants des services techniques et la directrice de l'école.

La commission a effectué la visite des locaux, a procédé à la vérification des installations « sensibles » (chaudières), a testé une trappe de désenfumage.

Pendant l'exercice d'évacuation, les CP ont découvert le lieu de rassemblement. L'école a été évacuée en 1mn55s.

Des points d'amélioration ont été soumis à la directrice par le Sapeur-Pompier, qui feront l'objet prochainement d'une réorganisation interne, et d'une mise en situation lors d'un prochain exercice.

Les membres de la commission ont déclaré que l'école répondait aux normes de sécurité attendues. Elle se réunira à nouveau dans 5 ans.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

Notre protocole a été remis à jour en début d'année, et validé par la Circonscription.

Notre premier PPMS aura lieu le 08/11. Les parents en seront prévenus par un courrier de l'Inspection collé dans le cahier de liaison. Il s'agira d'un exercice « attentat-intrusion » (pas nommé ainsi avec les élèves). L'arrivée de l'intrus sera simulée par l'entrée principale. Il s'agit, pour chaque classe, de s'entraîner à réagir à une intrusion malveillante dans l'école. Ces réactions varient selon l'emplacement de la classe. Au rez-de-chaussée, les classes évacuent en silence dans un lieu préalablement défini. Dans les étages, les classes s'enferment et se cachent.

Le signal sera donné par sms, en système de chaîne entre les différents niveaux.

Cependant, ce moyen d'alerte ne nous semble pas le plus judicieux : les enseignants n'ont pas toujours l'œil sur leur portable, et peuvent ne pas l'entendre. A défaut d'autre moyen d'alerte, c'est celui-ci qui est retenu.

Gestes violents lors des récréations :

Des faits de violence chez les CP et CE1 ont été remontés à l'équipe pédagogique.

La surveillance de la cour de récréation a été réorganisée afin d'anticiper au mieux tout comportement inadapté.

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile sera très prochainement contactée afin d'intervenir au sein de l'école pour faire un rappel à la loi, et sensibiliser les plus jeunes.

Question des parents :

Qu'en est-il de la gestion des atteintes à l'intimité d'une élève et des enfants aux toilettes qui sont dérangés par leurs camarades par-dessus les cloisons ?

Réponse : S'agissant du cas particulier d'une élève, nous ne pouvons l'aborder en Conseil. Il est simplement rappelé que l'infirmière du Collège de secteur a été sollicitée pour intervenir auprès des élèves pour de la prévention.

Les toilettes sont désormais surveillées par un adulte qui reste devant pendant la récréation.

5. OCCE et USEP

Les appels aux dons seront effectués mi-novembre.

▪ U.S.E.P.

Les classes participeront à des rencontres sportives départementales durant l'année.
Les actions menées seront similaires à celles de l'an dernier : actions par les délégués, JO

▪ O.C.C.E.

Tous les élèves seront affiliés.

C'est par le biais de cette association que sera financée la Classe d'eau prévue cette année.

Reprenant la gestion comptabilités depuis septembre, un point précis sur les soldes, budgets réalisés et prévisionnels vous sera exposé au prochain conseil d'école.

6. Projet d'école

Rappel des 3 axes :

- 1°) La compréhension fine des écrits
- 2°) Les méthodes et outils pour apprendre
- 3°) La formation de la personne et du citoyen

Les fiches actions correspondantes seront rédigées lors d'une réunion d'équipe mercredi 14 novembre.

7. Classe EILE

Enseignement International des Langues Étrangères.

C'est un enseignement dispensé hors temps scolaire ouvert à tous les élèves.

Suite à l'enquête effectuée l'an dernier auprès des parents d'élèves, deux professeurs envoyés par leurs ambassades respectives ont pris contact avec l'Inspection de Circonscription pour mettre en place des cours à l'école de Porcheville, en lien avec la Mairie. Un professeur de Portugais, dispensant ses cours le mardi après la classe, et un professeur d'arabe, pour des cours le mercredi. Faute de locaux disponible ce jour-là, ces derniers ne peuvent être mis en œuvre.

14 élèves sont concernés par les cours de Portugais qui ont commencé fin septembre.

8. Prise en compte des élèves en difficulté

▪ **le PPRE (projet personnalisé de réussite éducative)** : les familles dont l'enfant est concerné ont été ou vont être reçues par l'enseignante de la classe. Le PPRE vise à aider l'enfant à surmonter les difficultés qu'il rencontre en adaptant le type de travail demandé ou la quantité de travail. Il n'a pas de durée déterminée : il est mis en place ou arrêté selon l'évolution des besoins de l'élève.

UPE2A:

Mme BERNABEI, prend en charge 7 enfants sur notre école. C'est une enseignante spécialisée dans l'accueil des élèves primo-arrivants (non francophones). Ils sortent de la classe pour aller travailler le français avec cette maitresse. En tout, Mme BERNABEI intervient auprès de 15 élèves sur plusieurs communes.

CLAS (accompagnement à la scolarité) :

Il est mis en place par les services de la municipalité, et encadré par des animateurs spécifiquement formés.

Il propose des activités d'appui à la scolarité (devoirs, acquisition de méthodes de travail et développement de l'autonomie par le biais de jeux ou activités non scolaires) et aide à la confiance en soi.

L'identification des élèves à besoin se fait normalement en collaboration avec les enseignantes, mais les activités sont entièrement choisies et gérées par les animateurs. Ce n'est ni du soutien scolaire, ni une étude surveillée.

Cette année, les inscriptions ont été acceptées sans l'avis des enseignantes. Pour l'an prochain, il a été convenu une organisation différente, afin que les enseignantes puissent proposer des élèves avant que les parents n'inscrivent leurs enfants de leur propre initiative, notamment pour les familles qui pensent qu'il s'agit d'une étude ou d'un soutien.

a. APC

▪ **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : souvent appelés « soutien » par les familles.

La note de service du ministère du 26.04.2018 nous demande de construire le parcours d'un lecteur autonome qui précise : « Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous formes d'ateliers. En cas de difficultés persistantes, les heures d'APC à l'école élémentaire et l'accompagnement personnalisé en classe de 6e permettent de mettre en place des solutions de remédiation adaptées à chacun »

Ces APC sont facultatifs et nécessitent l'accord des parents. Ils sont proposés par les enseignantes de manière périodique, selon les besoins des élèves.

b. RASED

- **La psychologue scolaire** (Mme Belarouci) : elle a une mission d'évaluation. Elle ne fait pas de suivi thérapeutique. Ses interventions se font à la demande des familles et sont confidentielles.
- **l'enseignante spécialisée E** (Mme Laot) : membre du réseau d'aide, elle intervient pour les élèves pour lesquels les aides mises en place en classe ne suffisent pas. La prise en charge a lieu 2 fois par semaine sur une vingtaine de séances, en classe ou bien en petits groupes de 4 ou 5. Elle travaille sur les procédures et le contenu, sous forme de petits projets. Les parents sont informés de cette aide qui se met en place à la demande des enseignants.
- **l'enseignante spécialisée G** (Mme Piatzcek) : membre du réseau d'aide, elle intervient auprès des élèves qui n'ont pas compris leur métier d'élève.
- Les membres du RASED remercient la municipalité pour l'attribution du budget de fonctionnement.

9. Évaluations Nationales

CP : passation entre le 17 et le 28 septembre
Puis entre février et mars 2019

CE1 : passation entre le 17 et 28 septembre

La plateforme de saisie a été clôturée le 12 octobre.
La saisie a été anonymée pour la remontée nationale.

Nous avons eu juste avant les vacances les résultats individuels des élèves, donc pas encore assez de recul pour analyser ces résultats.

Ils sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les parents d'élèves seront informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun, lors de la remise individuelle des Livrets Scolaires Uniques avant les vacances de Noël.

10. Sorties et projets

Classes de découverte

- Mmes MEYER et BROUILLOU :

Elle aurait lieu avant les vacances de Pâques dans Les Vosges
Le thème est « Sport et Monstres »

A ce jour, 5 familles sur les deux classes refusent que leur enfant participe.
L'IEN demande aux enseignantes de constituer tout de même de dossier.

Cette classe est subventionnée par la Mairie

Mme DHONDT présente un récapitulatif des coûts des classes de découverte des dernières années. Elle informe le Conseil que le budget moyen était aux alentours de 16 000€, et que les devis présentés pour cette année sont autour de 20 000€.

Précision au 14/11/2018 : *Afin de présenter ce projet au Conseil Municipal qui délibèrera sur le montant de la subvention attribuée, Mme DHONDT demande que les enseignantes lui proposent des devis n'excédant pas 16 000 €, afin de respecter le budget moyen des classes de découverte des années précédentes, ce qui n'est pas le cas pour les devis actuels, à moins de faire participer les familles de façon conséquente.*

- Mmes CADOU DAL et BLOUQUIN

Elle aurait lieu les 6 et 7 mai à Guédelon.
Le thème est le Moyen-Âge

Cette classe transplantée ne bénéficie d'aucune subvention, puisqu'à la demande des parents.
La totalité est à la charge des familles, soit 167 €

Afin de diminuer le coût pour les familles, les enseignantes utiliseront une partie leur budget alloué pour les sorties scolaires.

En parallèle, Mme MORAIN et M SCILLIERI, Parents d'Élèves des classes concernées envisagent de mettre en œuvre des actions de financement pour minimiser le reste à charge, notamment la vente de chocolats pour Noël.

M SCILLIERI demande pourquoi l'une est subventionnée, et pas l'autre.

Réponse : La volonté, à l'école de Porcheville, est de faire partir les élèves au moins une fois dans leur scolarité. Cette année, la classe de découverte est proposée aux élèves de CM2, qui ne sont jamais partis.

D'autre part, ce sont les parents des classes de Mmes CADOU DAL et BLOUQUIN qui ont demandé aux enseignantes s'il était possible de partir. Elles ont accepté à condition que les familles puissent s'engager à payer la totalité du séjour, en retirant les bénéfices des actions menées pour en faire baisser le coût. Un accord de principe a été demandé auprès des parents concernés.

Les enseignants, de leur côté, proposeront pour leur part la vente d'objets personnalisés par les élèves (mugs, boîtes métal...). Elles reverseront tout ou partie des bénéfices pour le projet, et garderont le reste pour leurs projets de classe.

De plus amples informations quant au détail du déroulé des séjours vous seront données ultérieurement.

Les enseignantes doivent constituer des dossiers qui devront être rendu et **validés** par les Directions Académiques des départements d'origine et d'accueil au plus tard 8 semaines (hors vacances) avant le départ.

Classe d'eau

Les classes d'eau, comme modules d'éducation à la citoyenneté, participent à l'action publique de prévention pour la protection de l'eau.

Pendant une semaine seront organisés des ateliers, des visites de proximité. Les emplois du temps seront bouleversés pour favoriser un temps fort.

Cet emploi du temps articulera des **rencontres** avec les personnalités compétentes dans le domaine de l'eau (maire, agriculteur, pêcheur, représentant de l'administration, d'associations...), Des **visites** de sites ou d'installations représentatives : captage d'eau, station d'épuration, écluse... et un travail en **ateliers** sur l'eau.

Nous présenterons une production finale (exposition) lors d'une séance de clôture.

Cette classe pourra être financée par une subvention de 700€ par classe attribuée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, après validation de notre dossier de candidature.

9 Classes sur 10 seraient intéressées par ce projet. Elle se déroulerait du 13 au 17 mai 2019.

Spectacles de Noël

Les enseignantes sont en cours de réservation de spectacle auprès de compagnies théâtrales.

Conférence Bernachot

Il s'agit d'une conférence interactive sur des thèmes que les enseignantes choisissent
Elle aurait lieu en Janvier/Février

Visio-Conférence

Comme l'an dernier la classe de CM2 est inscrite au projet de visio-conférence : tous les mardis, 4 groupes de 4 ou 5 élèves échangent, durant 15 mn par groupe par visio-conférence avec une assistante anglaise, grâce au TNI, Webcam et micros. Cela permet aux élèves de réinvestir les notions apprises en classe, de travailler la compréhension et l'expression orales.

Projet Jeux Olympiques au printemps

Nous reconduisons cette année les « Jeux Olympiques ». La date sera définie rapidement.

Sorties Bibliothèque

La Médiathèque de l'Espace Boris VIAN propose aux enseignantes des ateliers. Elles s'y rendent selon un planning proposé par période.

Projet fables de la Fontaine

Concerne les CE1/CM2 et les CE2a.

Il s'agit d'un concours. Les classes participantes doivent réaliser des productions (écrites, plastiques...) sur le thème des fables de la Fontaine.

Les productions seront exposées fin Novembre à la Médiathèque des Mureaux.

Les classes lauréates pourront aller à l'Opéra-Comique de Paris.

Une fois le concours terminé, nous pourrons récupérer les œuvres des élèves pour les exposer à l'école.

Dimanche 11/11 : commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Le nombre d'élèves présents sera transmis à la mairie jeudi 8 novembre.

Des élèves liront des lettres de Poilus.

La photo de classe et les photos individuelles ont été réalisées le 11/10. Les photos de fratrie avec les maternelles auront lieu mi-novembre.

La remise des **livrets d'évaluation** du premier trimestre sera effectuée la semaine du 10 au 14 décembre, lors de RDV individuels.

11. Questions diverses

Financements de projets par la FCPE

Les représentants de parents étant désormais réunis en association, les fonds récoltés pour financer les projets de l'école ou des classes seront encaissés et répartis par la FCPE sur présentation de justificatifs selon les besoins de chaque classe.

Monsieur le Maire demande qu'on lui transmette la liste du bureau de l'association.

Marché de Noël

Il aura lieu les 15 et 16 décembre.

Mme KRICHE remercie la Mairie de leur avoir permis d'avoir des stands gratuits.

Il s'agira de stands d'activités ludiques pour les enfants, pour fabriquer notamment des décorations, de réaliser des activités manuelles.

Il sera mis à leur disposition 2 tables à l'intérieur, et 2 tables à l'extérieur. Les parents demandent, dans la mesure du possible de réunir toutes les tables à un endroit, et s'il est possible d'avoir des stands supplémentaires.

Mme DHONDT les engage à se rapprocher de Mme LUCE, Adjointe en charge de l'organisation de cet événement.

Mme KRICHE demande aux enseignants leur concours pour distribuer des flyers dans les cahiers des élèves, dans lequel est demandé aux familles des objets de récupération.

Les enseignants acceptent de distribuer les documents et de récolter les objets que les élèves ramèneront.

D'autre part, elle demande si les enseignants accepteraient de faire des objets faits par les enfants à vendre. Ils répondent qu'ils y participeront dans la mesure du possible.

Nouvelle école

Les parents demandent des précisions sur le projet de la nouvelle école.

Ce point n'étant pas à l'ordre du jour, il ne peut être traité.

Mme GARRIDO indique que ce sujet sera mis à l'ordre du jour au prochain Conseil d'École, et invite les parents à poser toutes les questions s'y rapportant afin qu'on puisse y apporter les meilleures réponses possibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

